# 42ème RONDE DU BOSMONT

LUNDI 21 AVRIL 2025 (lundi de Pâques)

La course nature longue de 10 km est ouverte à partir de la catégorie « cadet ». Organisée par l'AC CHATENOIS et l'association « Ronde du Bosmont » (Bénévoles d'ANDELNANS et de DANJOUTIN), elle permet de participer au challenge départemental Running 90.

Départ 10h00 à ANDELNANS

### Salle des fêtes d'ANDELNANS CATEGORIES HOMMES ET FEMMES

Cadets 2009-2008	Masters (M0 à M10)	M5 1965-1961
Juniors 2007-2006	M0 1990-1986	M6 1960-1956
Espoirs 2005-2003	M1 1985-1981	M7 1955-1951
Seniors 2002-1991	M2 1980-1976	M8 1950-1946
	M3 1975-1971	M9 1945-1941
	M4 1970-1966	M10 1940 et avant

DISTANCE: 10 km (10600 m) (ravitaillement à mi course)

INSCRIPTIONS en ligne : le-sportif.com

Infos complémentaires: www.rondedubosmont.fr

**DROIT D'INSCRIPTION** : **12** € (**3** € pour les épreuves jeunes)

CLOTURE DES INSCRIPTIONS INTERNET : vendredi 18 avril à 23h59 Inscriptions sur place : au plus tard 15 min avant le début de chaque course

Majoration de 4€ pour toute inscription le jour de l'épreuve

RETRAIT DES DOSSARDS : samedi 19 avril 2025 de 10h00 à 12h00 à la Salle des fêtes d'ANDELNANS OU le jour de la course.

DÉPART – ARRIVÉE : Salle des fête d'ANDELNANS

**EPREUVES JEUNES :** Garçons et filles

Eveil Athlétique 2016-2018 – Poussins 2014-2015 760 m

Benjamins 2012-2013 1520 m

Minimes 2010-2011 2280 m

9h00

9h15

SECURITE DU PARCOURS : Signaleurs à chaque intersection

BOISSON GRATUITE A L'ARRIVÉE

RECOMPENSES: Aux premiers classés dans chaque catégorie

Un VTT sera attribué par tirage au sort des dossards parmi tous les participants présents lors du tirage.

## RÈGLEMENT D'INSCRIPTION

MAIRIE d'ANDELNANS - 90400 - MAIRIE de DANJOUTIN 20 03 84 56.12.05 20 03 84 28.24.21

**CONTACT**: rondedubosmont@gmail.com

#### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

(Article L.231-2-1 du code du sport)

Tout participant à cette course doit fournir obligatoirement :

- Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;
- ou une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes: FCD, FFSA, FFH, FSPN, Fédération sportive des ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP;

ATTENTION: Les licences Triathlon ne sont pas acceptées

• Ou <u>pour les non-licenciés</u>, un certificat médical d'absence de contreindication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, ou de sa copie.

#### **DROIT D'INSCRIPTION**

Course des As : 12 € pour le 10 km

(MAJORATION DE 4 € LE JOUR DE L'EPREUVE)

Courses jeunes (toutes catégories) : 3€



BAVILLIERS - DANJOUTIN - TREVENANS

www.creditmutuel.fr

Agence de DANJOUTIN 7, rue d'Andelnans 90400 DANJOUTIN

**2** 08 20 00 08 22



lesportif.